



## CSRHS Retraite Lannion

**Questionnaire préparatoire – AC100**

Nom : Prénom : Code ident :  
 Grade : adresse électronique : @  
 Téléphone :

Unions	Première	Seconde
Nom et prénoms du conjoint		
Date du mariage		
Lieu du mariage		
Date de décès du conjoint		
Lieu du décès du conjoint		
Date du jugement de divorce		
Lieu du divorce		

*Pièces à fournir* : la photocopie de la carte d'identité, du livret de famille, le jugement de divorce.

Noms et prénoms des enfants	Date de naissance	Lien (1)	Date adoption	Handicapé au - à 80% (2)	Date de décès

*Pièces à fournir le cas échéant* :

En cas d'enfant invalide : La carte d'invalidité de l'enfant, la date de reconnaissance de l'handicap, l'attestation de prise en charge de l'enfant.

En cas d'adoption : le jugement d'adoption.

Si l'enfant est né pendant les études, fournir les certificats de scolarité, les diplômes obtenus.

Si divorce avant les 9 ans d'éducation de l'enfant : demander à votre CSRH Gestionnaire « service paie » l'attestation de perception du supplément familial ou fournir les avis d'imposition.

- 1) Légitime, naturel, adoptif, recueilli, enfant du conjoint.
- 2) Indiquer Oui ou Non.



**Services Hors Europe:**Avez-vous effectué des services/missions Hors Europe?  Oui  Non

Désignation du territoire

Date de début

Date de fin

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**Interruptions de services :**

Avez-vous eu :

Un congé parental

 OUI NON

Un congé d'adoption

 OUI NON

Une disponibilité

 OUI NON

Un congé de formation

 OUI NON

Une période Hors Cadre

 OUI NON

Un congé de présence parentale

 OUI NON

Un congé d'accompagnement de fin de vie

 OUI NON

Autres :

 OUI NON**Pièces à fournir** : les notifications justifiant ces interruptions.**Périodes prises en compte dans les autres régimes** (pour le calcul de la décote)

- Avez-vous travaillé dans le privé

 Oui Non

- Avez-vous travaillé dans un emploi relevant d'un régime particulier (MSA, RSI par ex)

 Oui Non**Pièces à fournir**: Le relevé de trimestres de durée d'assurance du régime concerné, RIS ou EIG.**Nota** : Dans le cadre d'une étude carrière longue, le relevé des trimestres cotisés est obligatoire

A

le

Signature,